

**AVIS D'ATTRIBUTION
CONTRAT D'OCCUPATION
RELATIF À LA MISE À DISPOSITION D'UN TERRAIN**

Le Port autonome de Strasbourg et la société SCANNELL PROPERTIES FRANCE 004, société par actions simplifiée au capital de 1 000,00 €, dont le siège social est à 75008 Paris - 9 rue Beaujon (SIREN n° 913 832 440 - RCS de Paris) ont conclu un contrat d'occupation relatif à la mise à disposition d'un terrain d'une surface de 91 590 m² situé 4 rue de Biarritz à Eurofret-Strasbourg, pour une durée de 50 ans, prenant effet à la date d'acquisition des bâtiments érigés sur le terrain auprès de la SCI IMMOFIBAIL, en date du 26 janvier 2024.

Le Port autonome de Strasbourg a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution du titre domanial, qui a consisté en une publication sur son site internet (www.strasbourg.port.fr) du 23 août au 4 octobre 2023. Cette publicité n'a fait l'objet d'aucune manifestation d'intérêt concurrente à celle de la société SCANNELL PROPERTIES FRANCE 004, sur la base de l'article L.2122-1-4 du Code général de la propriété des personnes publiques, dont l'application est étendue au domaine privé par résolution du Conseil d'administration.

Pour toute demande de renseignement complémentaire :
Direction de la Valorisation
Tél : 03.88.21.78.01
e-mail : accueildvd@strasbourg.port.fr

Voies et délais de recours : recours contentieux devant le Tribunal administratif de Strasbourg, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.